

doc
CA1
EA
2001G56
EXF

**GOVERNMENT RESPONSE TO THE REPORT OF
THE STANDING COMMITTEE ON FOREIGN
AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE**

**BALANCE, TRANSPARENCY AND
ENGAGEMENT AFTER THE
QUEBEC SUMMIT**



© Minister of Public Works and Government Services Canada
ISBN-0-662-66162-1
Catalogue No. E2-195/2001

Also available on our Web site:
<http://dfait-maeci.gc.ca/latinamerica>

Produced by the Department of Foreign Affairs and International Trade



.b3624559 (E)
.b3624560 (F)

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

APR 21 2004

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

TABLE OF CONTENTS

Government Response 3

Balancing Priorities and Linking Issues 4

The American Convention on Human Rights 5

Transparency and Citizen Engagement 7

 A Long Standing Commitment 8

 Transparency 9

 Citizen engagement 9

The Road Ahead: Building on Success 10

Role of Parliamentarians 14

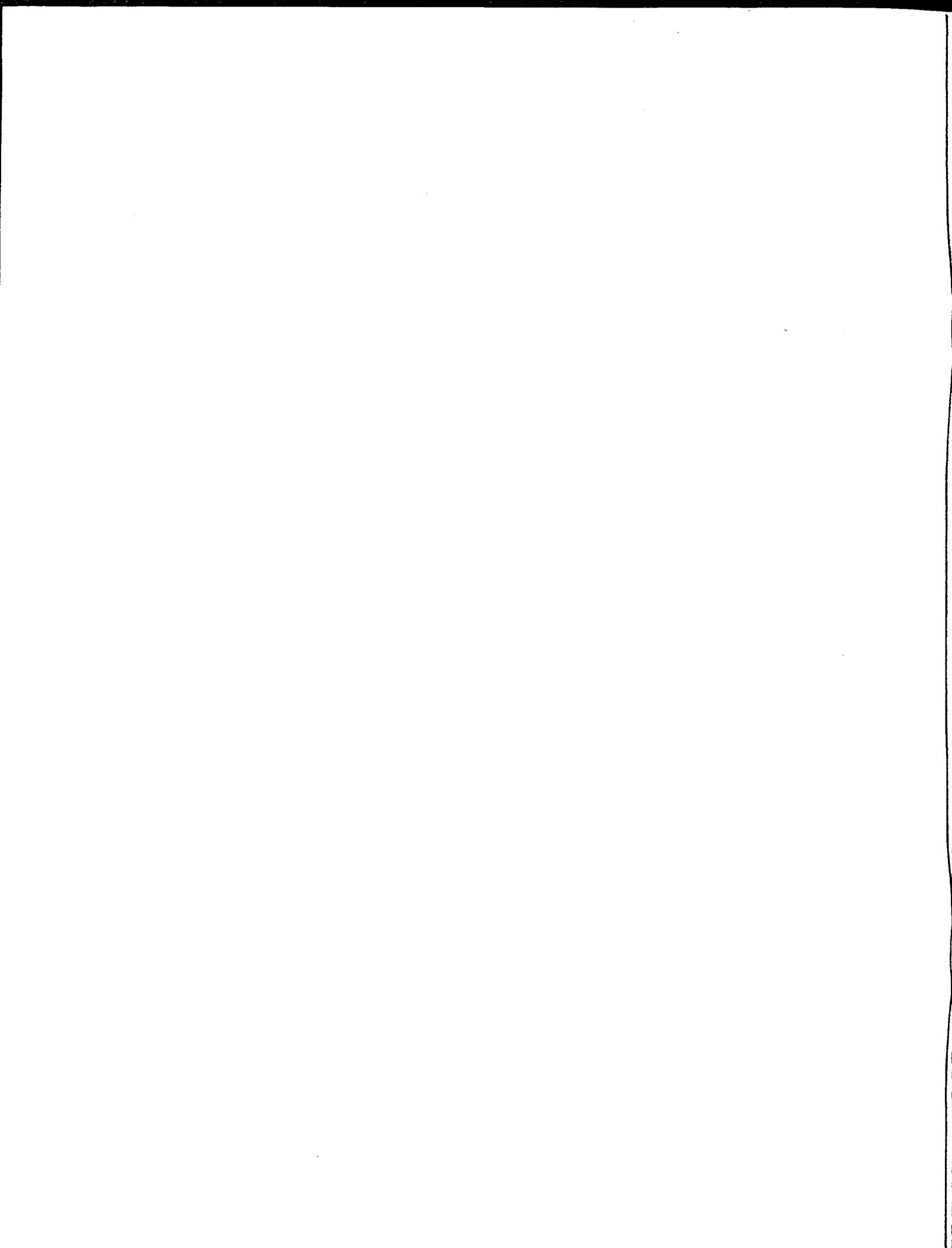
 The Importance of Parliamentarians 14

 Supporting the Inter-Parliamentary Forum of the Americas 15

64769366101

647693651





GOVERNMENT RESPONSE

The Government of Canada thanks the Standing Committee on Foreign Affairs and International Trade (the Committee) for its June 2001 report entitled *Balance, Transparency and Engagement after the Quebec Summit* and wishes to express its appreciation to the Committee for its valuable contribution during the lead-up to the Quebec City Summit of the Americas and at the Summit itself. The Government welcomes the continuous engagement of the Committee as it works toward the implementation of Summit mandates.

While follow-up to the Quebec City Summit is only in its initial stages, Canada is already engaged in the process of implementing many of the commitments contained in the *Declaration of Quebec City*, its *Plan of Action* and the *Statement on Connectivity*. The best example so far is the adoption by foreign ministers of the Inter-American Democratic Charter during a Special Session of the Organization of American States (OAS) General Assembly in Lima, Peru, on September 11, 2001.

Canada will remain Chair of the Summit Implementation Review Group (SIRG) for the medium term and will continue to chair the OAS Special Committee on Inter-American Summits Management. It is important to maintain the momentum created by the success of the Quebec City Summit and to continue engaging the citizens of the Americas in the Summit process. The Government of Canada believes that constructive exchanges with citizens that lead to concrete action can be reached only through dialogue that increases understanding of the positions of each stakeholder and of the complexity of the hemispheric cooperation process.

The Report of the Committee comes at a time when globalization brings new opportunities and challenges and when Canadians are increasingly engaging in international affairs. There is a growing awareness among governments in the hemisphere of the importance of being more transparent and of seeking the views of citizens on national and regional issues. As the Report outlines, Canada has been an innovator in promoting greater transparency in inter-American affairs and has taken a leadership role in taking into consideration the views of non-governmental actors in multilateral negotiations and conferences. The Third Summit of the Americas was the most transparent Summit to date, and a substantial effort was made to ensure that the concerns of the citizens of the Americas were reflected in the hemispheric agenda.



The interest of Canadians in Latin America and the Caribbean has been increasing over the years. This growing interest reflects the enormous opportunities offered by the region and the role Canada can and should play in its political, economic and social development. Canada's expanded involvement in the region and the inter-American system over the past 10 years, including in the Summit process, has stimulated greater attention from diverse groups of citizens. The *Declaration, Plan of Action* and *Statement on Connectivity* of the Third Summit of the Americas provide a framework within which citizens may contribute to and take fuller advantage of the hemispheric cooperation process.

The Report underlines the importance, at both the national and hemispheric level, of promoting greater transparency, of engaging non-governmental actors, also referred to as civil society, and of enhancing the role played by parliamentarians. Recommendations by the Committee allow for further consideration as to how the Government might best pursue the dialogue with citizens, with parliamentarians and with provincial and territorial governments. The Report underscores the need to strike a balance between international trade agreements and other, equally important international obligations, including in areas such as human rights, the environment and labour. The Report also recommends accession by Canada to the American Convention on Human Rights. The Report is of significant assistance to the Government as it provides an opportunity to assess Government objectives, review accomplishments and determine future directions. The Government generally subscribes to the recommendations contained in the Report, consistent with post-Summit strategy.

BALANCING PRIORITIES AND LINKING ISSUES

(RECOMMENDATION 1)

“GIVEN THE IMPORTANCE OF THE QUESTION OF THE ENFORCEABILITY OF OBLIGATIONS IN THE FIELDS OF HUMAN RIGHTS, LABOUR STANDARDS, THE ENVIRONMENT AND THE PROTECTION OF CULTURAL DIVERSITY, AND THE LACK OF AGREEMENT AS TO WHETHER THEY MAY BEST BE ENFORCED THROUGH INCLUSION IN TRADE AGREEMENTS OR BY OTHER MEANS, THE COMMITTEE RECOMMENDS THAT THE GOVERNMENT OF CANADA STUDY THE QUESTION OF HOW THESE OBLIGATIONS MAY BEST BE ENFORCED, AND TABLE ITS FINDINGS WITH THE COMMITTEE BY APRIL 2002.”

The Government will be pleased to conduct a study on alternative means of enforcement and to submit its recommendations to the Committee. While the scope of the study might hinder the capacity of the Government to present its results by April 2002, the Government is committed to informing the Committee of its progress on that date.



The question of how international obligations in the fields of human rights, labour standards, the environment and the protection of cultural diversity might best be enforced is complex and challenging for all governments. The issue has already been the subject of much debate and continues to attract considerable attention in the context of the Summit of the Americas process and the Free Trade Area of the Americas (FTAA) negotiations. No clear consensus has yet emerged on how this might best be achieved, in particular whether the best means is through international trade agreements.

The Government believes that it is important to accompany words with meaningful actions in ensuring a balanced and coherent political, economic and social agenda in the Americas. This is why Canada has been at the forefront of addressing social issues as equal priorities to support economic integration and trade liberalization. The Government of Canada's conviction and expertise with regard to this approach is reflected in the environment and labour side agreements to the North American Free Trade Agreement (NAFTA), the Canada-Chile Free Trade Agreement and the Canada-Costa Rica Free Trade Agreement. Canada's commitment to a balanced approach is also reflected in Canada's pursuit of a New International Instrument on Cultural Diversity that would recognize the special role of cultural goods and services and the right of governments to preserve and promote cultural diversity.

The goal of achieving an FTAA by 2005 is an important element in the pursuit of overall Summit objectives. Economic integration through the FTAA is seen as a tool to create more prosperity in the region and, in doing so, strengthen democracy, promote human rights and address social and economic issues through hemispheric growth and cooperation. There have been calls by non-governmental organizations (NGOs) for trade disciplines to be included in the FTAA to ensure compliance with other international obligations, such as labour and environmental standards. Studying possible enforcement alternatives, as requested by the Committee, will serve to highlight the issues and provide for a meaningful participation by interested groups and individuals in the process.

AMERICAN CONVENTION ON HUMAN RIGHTS

(RECOMMENDATION 2)

“GIVEN THE IMPORTANCE TO THE INTER-AMERICAN HUMAN RIGHTS SYSTEM OF THE *AMERICAN CONVENTION ON HUMAN RIGHTS*, THE COMMITTEE RECOMMENDS THAT THE GOVERNMENT OF CANADA INVESTIGATE MECHANISMS, SUCH AS A MEMORANDUM OF UNDERSTANDING OR A RESERVATION, TO ALLOW IT TO RATIFY THE CONVENTION IN THE NEAR FUTURE.”



The fact that Canada has not acceded to the Convention has not hindered the ability of the Government to play a leading role in promoting human rights and democracy in the hemisphere. Through the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) and the Canadian International Development Agency (CIDA), Canada supports a variety of national and multinational initiatives in human rights in Latin America and the Caribbean. Over 20 percent of CIDA's bilateral programming in the Americas is targeted to human rights, democratic development and good governance. At the 2001 OAS General Assembly in San José, Costa Rica, the Minister of Foreign Affairs announced a number of projects in support of human rights and democracy, including a project to build a network of national human rights institutions in the Americas. Canadians also have access to the inter-American human rights system, including the ability to bring petitions on human rights cases to the Inter-American Commission on Human Rights. Canada is party to all the major international human rights instruments adopted under the auspices of the United Nations, including the International Covenant on Civil and Political Rights and the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights.

It has been the practice of the federal government to secure provincial and territorial support before becoming party to international human rights instruments in order to ensure their full implementation in all Canadian jurisdictions. Active discussion regarding the possibility of accession to the Convention is continuing between the federal, provincial and territorial governments.

Options for accession to the American Convention on Human Rights have been seriously examined on a regular basis since 1990 through the federal, provincial and territorial consultation process, which is part of the bi-annual meetings of the Continuing Committee of Officials on Human Rights. The question of accession to the Convention was most recently discussed with the provincial and territorial governments on May 24, 2001, and is expected to be on the agenda again at the upcoming meeting in the fall.

In their consideration of the Convention to date, the Government of Canada and the provincial and territorial governments have identified a number of provisions that are inconsistent or otherwise problematic in light of Canadian laws and practices in federal, provincial and territorial jurisdictions. Such issues could, in principle, be addressed by having Canada make reservations and statements of understanding at the time of its accession to the Convention. However, it should be noted that the number of reservations or statements of understanding that would be necessary to address federal, provincial and territorial concerns is higher than that considered necessary by the NGO community.



It is Canada's policy, especially in the human rights field, to restrict the number of reservations to treaties and to limit their scope, as a means to prevent international human rights standards, intended to apply universally, from being undermined. Accession to the Convention with numerous reservations and statements of understanding would be inconsistent with Canada's position as a leader in the field of human rights. It could also undermine Canada's efforts to persuade other states to refrain from entering reservations when becoming parties to human rights treaties.

Non-governmental organizations have had, and continue to have, the opportunity to discuss this issue with the Human Rights, Humanitarian Affairs and International Women's Equality Division of the Department of Foreign Affairs and International Trade as part of its ongoing consultation process with NGOs. Representatives of Amnesty International and Rights and Democracy have also met with representatives of the United Nations, Criminal and Treaty Law Division. These same NGOs also met with Minister Manley last February, when they were given the opportunity to raise this issue. Accession to the Convention is also discussed at the annual human rights consultations, the most recent of which took place in February.

TRANSPARENCY AND CITIZEN ENGAGEMENT

(RECOMMENDATION 3)

“THE COMMITTEE RECOMMENDS THAT THE GOVERNMENT OF CANADA CONTINUE TO INCREASE TRANSPARENCY AND COOPERATION WITH CIVIL SOCIETY, BY: RELEASING ITS WRITTEN SUBMISSIONS TO TRADE NEGOTIATIONS WHENEVER POSSIBLE AND ARGUING FOR ITS PARTNERS TO DO LIKEWISE; ARGUING FOR THE RELEASE WHENEVER POSSIBLE OF DRAFT NEGOTIATING TEXTS; CONTINUING TO SUPPORT SUCH EXPRESSIONS OF CIVIL SOCIETY ACTION AS THE PEOPLES SUMMIT; AND ENCOURAGING FUTURE HOSTS OF THE SUMMITS OF THE AMERICAS TO FOLLOW THE PRACTICES OF TRANSPARENCY AND ENGAGEMENT PIONEERED BY CANADA IN QUEBEC, INCLUDING THE NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATION (NGO) SUMMIT CONSULTATION.”

The Government fully agrees with this recommendation. It wishes to thank the Committee for its valuable support of the Government's efforts in promoting engagement and transparency in the development of its hemispheric agenda and for the Committee's encouragement to continue in this direction in the future. The Government is committed to working with other governments of the Americas toward a coherent and collective approach to increasing opportunities for citizens and improving their quality of life. The Government will keep Canadians informed of its positions with regard to trade negotiations and will continue to advocate, as appropriate, the publication of trade negotiation texts at the hemispheric level.



A LONG-STANDING COMMITMENT

The first steps in hemispheric consultation were taken prior to the Santiago Summit when, in 1997, DFAIT commissioned the Canadian Foundation for the Americas (FOCAL) to undertake five sessions across Canada to seek input for the preparatory process. Following that Summit, DFAIT began a process of "information exchanges," which take place before meetings of the Summit Implementation Review Group (SIRG), both to explain the process and to seek views. The SIRG, through the National Coordinators, is responsible for developing the Declarations and Plans of Action of the Summits. In addition, the Canadian Centre for Foreign Policy Development organized a series of meetings across Canada on general hemispheric issues and on specific sectors, soliciting policy input from parliamentarians and a variety of NGOs, academics, indigenous groups, youth, the private sector and other experts. More details on the Government's consultation process on the Summit of the Americas are available at <http://www.americascanada.org>.

The importance of NGO participation in strengthening and preserving democratic institutions was firmly established in the Declaration of Miami, at the First Summit of the Americas in 1994, and repeated at the two subsequent Summits. Accordingly, several governmental committees were established across the hemisphere with the goal of increasing and reinforcing the participation of civil society in hemispheric affairs. Most noteworthy are the Committee on Civil Society Participation in OAS Activities, which seeks to enhance and regularize consultations and information exchange between civil society groups and the OAS; the FTAA Committee of Government Representatives on the Participation of Civil Society, which receives submissions from civil society groups, analyses them and reports these views to trade ministers; and finally, the OAS Special Committee on Inter-American Summits Management (CEGCI), which has become the main hemispheric consultative mechanism for civil society groups on the Summit process.

In February 2000, the Permanent Representative of Canada to the OAS, in his capacity as Chair of the CEGCI, took the initiative to open the sessions of the Committee to organizations of civil society and to broadcast them live on the Internet. This is now an ongoing process both in the implementation phase and in preparation for the next Summit. The recommendations received by the Chair of the Committee are transmitted to National Coordinators during the meetings of the SIRG.



TRANSPARENCY

Globalization, by increasing the effect on individuals of decisions taken at the global level, has resulted in the heightened interest of citizens in international affairs. Increased interest combined with technological advances have provided greater access to information. The Government has to adapt in order to take full advantage of the opportunities brought about by this new reality. The Government believes that transparency and openness — by providing a vehicle for increasing confidence in public institutions — can contribute greatly to improving the relationship between the governments of the hemisphere and their citizens.

Canada was the first country to release its FTAA negotiating positions, following a Report on the FTAA published by the Committee in March 2000. It has thus been a leader in setting standards for openness and transparency. Canada will continue to work to improve the process of meaningful dissemination of documentation, thereby increasing opportunities for contributions by citizens' groups. In April 2001, in Buenos Aires, hemispheric trade ministers reached a historic turn by endorsing Canada's proposal to release the consolidated draft negotiating texts of the FTAA. These texts are available in all four official languages of the Americas, along with descriptions of the draft chapters and summaries of Canada's positions and proposals, on DFAIT's Trade Negotiations and Agreements Web site (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/menu-e.asp>).

While the Government respects the necessity for confidentiality in negotiations between national governments, Canada is working closely with its hemispheric partners to improve and promote transparency and cooperation with civil society groups during negotiations. Canada has been and remains supportive of approaches to full transparency that safeguard the interests of Canadians and reinforce their confidence in the ability of the Government to reflect their interests and priorities.

CITIZEN ENGAGEMENT

Citizen engagement goes beyond presenting the public with the proper documents on the basis of which to form critical opinion. It translates into ongoing consultation processes and initiatives that seek to enhance the capacity of citizens' groups to engage constructively in the policy dialogue at all levels. Different types of consultation and participation mechanisms provide the tools and create opportunities for citizens to exchange views with one another and with the Government. As well, these mechanisms give

the Government an opportunity to obtain citizens' perspectives on issues and a sense of the priorities of experts from various sectors. The objective is to facilitate more active participation by citizens in national and regional affairs with a view to building a larger consensus on Canada's hemispheric agenda.

The Government also recognizes the valuable contribution of events such as parallel summits, conferences and consultations organized by an array of groups. For this reason, Canada supports events organized by interest groups in the context of the Summit process, including the FTAA.

mechanism
A variety of mechanisms already exists and has been used to support other meetings and conferences of various civil society groups. In particular, Contributions in Support of Foreign Policy Consultations, Research and Outreach (DFAIT), the Human Security Program (DFAIT) and the Fund to Support the Participation of Civil Society in Hemispheric Processes (CIDA) have all contributed to furthering and diversifying dialogue among civil society groups and between them and governments of the hemisphere.

THE ROAD AHEAD: BUILDING ON SUCCESS

The Government is committed to refining and strengthening its domestic and hemispheric outreach strategy in light of the experience of the Summit, taking into account the fact that globalization has resulted in increasing numbers of social actors and an evolution in their role in influencing domestic and foreign policies. Moreover, the Government realizes the importance of working with non-governmental experts to explore ideas that may contribute to the improvement of this consultation process or establish more effective mechanisms for engaging citizens and increasing transparency.

THE GOVERNMENT'S STRATEGY FOR THE FUTURE IS BASED ON FOUR OVERRIDING OBJECTIVES:

MAINTAINING A COHERENT APPROACH

Canada has developed a coherent approach to ensure that Summit-related sectoral processes incorporate and strengthen participatory mechanisms that allow for the inclusion of non-governmental voices in multilateral processes in the Americas. Civil society groups, including the private sector, are becoming increasingly interested in sectors in which they were not traditionally involved. The greater complexity of issues in a more



interdependent world means that multi-sectoral consultations are necessary. Responding to the need for greater coordination both domestically and regionally, the various meetings of ministers and high-level officials held in recent months — in sectors such as trade, local government, education and labour — established flexible mechanisms and procedures for increasing civil society participation. These mechanisms, in keeping with the mandates of the Summit of the Americas process, have led to practical recommendations and a constructive policy dialogue with Government representatives on key hemispheric issues. Accordingly, the Government will:

- ♦ continue to promote creative solutions to complex issues and to promote transparency and engagement with equal vigour, in all sectors and at all levels of hemispheric cooperation;
- ♦ continue to play an active role in ensuring that the upcoming hemispheric meetings of ministers and high-level officials seek to facilitate engagement and promote transparency; and
- ♦ continue to promote the maintenance of a coherent approach in responding to the concerns of citizens about political, social and economic issues in the region.

SHARING OUR EXPERIENCE WITH THE HEMISPHERE

As Chair of the Summit of the Americas process, Canada has the opportunity to continue both to promote the engagement of non-governmental actors and to increase openness and transparency in the Summit process. The Government recognizes the need to build active partnerships with other countries of the hemisphere to share best practices and explore ways to advance the role of civil society groups in the hemispheric cooperation process. Accordingly, the Government will:

- ♦ build on its positive experiences with countries such as Chile and Costa Rica in order to reinforce partnerships and the mutual exchange of best practices with other countries of the hemisphere;
- ♦ facilitate participation by civil society groups in the implementation of Summit initiatives; and
- ♦ promote its positive experience in establishing a program for civil society groups at the time of the Summit and actively seek the repetition and strengthening of this format in future Summits.

INSTITUTIONALIZING THE ENGAGEMENT PROCESS

In implementing Summit of the Americas mandates, it is the Government's intention to maintain the momentum created among non-governmental groups, including the private sector, by the Summit process. The Government recognizes the importance of developing links among groups from various sectors. These links facilitate access to and exchange of information; avoid duplication of work and studies; permit non-governmental actors to benefit from pre-existing research instruments and studies, thus furthering expertise on specific subjects; contribute to the development of new ideas and the refinement of existing approaches; and enhance the credibility of the process and the visibility of constructive citizens' groups. Accordingly, the Government will:

- ♦ continue to work to ensure that civil society consultative practices are reinforced within the FTAA Committee of Government Representatives on the Participation of Civil Society, the CEGCI and other inter-American bodies;
- ♦ strengthen the mechanisms by which the comments received throughout the Summit process are taken into consideration and by which feedback is provided; and
- ♦ continue to support the development of both established and new networks, promoting multi-sectoral links and thereby enhancing the ability of groups from all sectors of society to contribute effectively to the development of proposals on issues of concern to citizens of the Americas.

STRENGTHENING RELATIONS WITH PROVINCIAL/ TERRITORIAL GOVERNMENTS AND OTHER LEVELS OF GOVERNMENT

The Government recognizes the importance and value of consultation with provincial and territorial governments. Their input is essential to the development of appropriate strategies to fulfil Summit mandates. Furthermore, the *Plan of Action* outlines the importance of local governments, particularly the role that municipalities can play in facilitating the participation of citizens in politics and policy development. Accordingly, the Government will:

- ♦ continue to consult with provincial and territorial governments in developing Canada's contribution to the hemispheric cooperation process; and
- ♦ explore ways to increase opportunities for local governments and municipalities to further engage in the Summit process.



THE GOVERNMENT'S STRATEGY FOR ACHIEVING THESE OBJECTIVES HAS TWO UNDERLYING COMPONENTS:

MAXIMIZING THE USE OF INFORMATION TECHNOLOGIES

In the Quebec City *Statement on Connectivity*, Leaders committed to providing "all citizens of the Americas with the opportunity to develop the tools to access and share knowledge and to promote democratic consolidation, economic integration and social inclusion in our new knowledge-based economy." The Institute for Connectivity in the Americas, a result of the *Statement*, is expected to play a pivotal long-term role both in organizing project work aimed at closing the digital divide and in increasing opportunities for citizens in all societies to participate in dialogues on hemispheric issues and to make their voices heard. Initiatives in this field have the potential to play a particularly important role in less-developed areas of the region. The Internet is a cost-efficient means of reaching the public, and its use should be maximized. Accordingly, the Government will:

- ♦ explore the restructuring of existing instruments in an effort to maximize the potential offered by information technology (IT) in terms of outreach and cost efficiency, and will develop appropriate outreach strategies for each sector; and
- ♦ within existing resources, expand and improve IT tools and explore ways to make Web sites and other instruments more interactive and effective.

COORDINATING RESOURCES

The successful implementation of the Quebec City Summit mandates is important to Canada. The credibility of the Summit process rests on the ability of the Canadian government and other governments of the hemisphere to realize the commitments made in Quebec City. The Government is already engaged in this effort. For example, it confirmed its concrete support to Summit mandates implementation by contributing \$20 million to the creation of the Institute for Connectivity in the Americas. In the lead-up to the Summit, the Minister for International Cooperation announced 50 projects, for a total of \$191 million, in support of the Summit's objectives in sectors such as education, health, democratic development and governance. The Government of Canada also invested great efforts to ensure the unprecedented engagement by the multilateral development banks in support of the implementation of the *Plan of Action*. Sustained attention will be necessary given the breadth and depth of Summit mandates. Accordingly, the Government will:

- ♦ ensure that Summit initiatives receive appropriate attention from relevant departments and continue to actively encourage Summit countries and Summit partner institutions to share implementation costs;
- ♦ establish partnerships at the domestic level and with international institutions to secure the necessary support for the implementation of Summit initiatives; and
- ♦ explore ways to increase the participation of the private sector in multi-sectoral consultations on issues where it has not traditionally been involved, in an effort to maintain a coherent approach and as part of its effort to promote greater corporate social responsibility.

ROLE OF PARLIAMENTARIANS

(RECOMMENDATIONS 4 AND 5)

THE IMPORTANCE OF PARLIAMENTARIANS

(RECOMMENDATION 4)

“**T**HE COMMITTEE RECOMMENDS THAT, IN ORDER TO ENSURE THAT CANADIANS ARE ABLE TO FOLLOW THE CONTINUING DEBATE OVER THE INTEGRATION OF THE AMERICAS, THE MINISTER OF FOREIGN AFFAIRS AND THE MINISTER FOR INTERNATIONAL TRADE APPEAR BEFORE THE COMMITTEE ON AT LEAST AN ANNUAL BASIS TO DISCUSS ISSUES RELATED TO PROGRESS ON THE HEMISPHERIC COOPERATION AGENDA, INCLUDING THE FTAA.”

The Government believes that parliamentarians have an important role to play in achieving Canada's overall objectives in the Americas. The Minister of Foreign Affairs, the Minister for International Trade and the Minister for International Cooperation attach priority to maintaining a regular dialogue with Parliament concerning the Summit of the Americas and related issues such as the FTAA. They agree with Recommendation 4, and are committed to keeping parliamentarians informed and taking the many opportunities afforded to them to appear before committees and discuss issues of concern related to the progress on the hemispheric cooperation agenda, including the FTAA. The Government further agrees that all necessary steps should be taken to ensure that parliamentary consultation and engagement on these issues is deepened.

This ministerial interest was manifested in recent appearances before the Committee. In June 2000, the Minister for International Trade appeared before the Committee to present the Government Response to the March



2000 Committee Report entitled *The Free Trade Area of the Americas: Towards a Hemispheric Agreement in the Canadian Interest*. In March 2001, the Ministers of Foreign Affairs and International Trade jointly appeared before the Committee to review preparations for the Summit of the Americas in Quebec City. In addition, both Ministers addressed the Summit of the Americas as part of their respective testimonies before the Committee on their Supplementary Estimates.

The Government was pleased to facilitate the participation of many parliamentarians, including members of the Committee, in some events of the Summit of the Americas. This provided the opportunity for parliamentarians to exchange views and build links with key representatives from the hemisphere and to familiarize themselves with the Summit of the Americas process.

SUPPORTING THE INTER-PARLIAMENTARY FORUM OF THE AMERICAS

(RECOMMENDATION 5)

“THE COMMITTEE RECOMMENDS THAT THE GOVERNMENT OF CANADA ACTIVELY SUPPORT THE ROLE OF THE INTER-PARLIAMENTARY FORUM OF THE AMERICAS (FIPA), AS REFERRED TO IN THE PLAN OF ACTION, AND TAKE ALL NECESSARY STEPS TO ENSURE THAT PARLIAMENTARY CONSULTATION AND ENGAGEMENT ON THESE ISSUES IS DEEPENED.”

The Government supports this recommendation. The Government is convinced that FIPA is advantageously placed to play a leadership role in promoting parliamentary cooperation within the Americas.

FIPA was created in March 2000 pursuant to a resolution adopted by the OAS in 1998 to create a parliamentary association at the national level that would accompany the cooperation process of the hemisphere. The Parliament of Canada, supported by the Government, played a lead role in the launching of the Forum, which was inaugurated at a meeting held in Ottawa in March 2001.

The Heads of State and Government, gathered at the Third Summit of the Americas, endorsed FIPA in the 2001 *Plan of Action*, saying they would "Encourage cooperation and exchange of experiences and parliamentary best practices between national legislators of the Hemisphere, while respecting the separation and balance of powers, through bilateral, subregional and hemispheric vehicles such as the FIPA."

As a vehicle for strengthening democratic institutions, FIPA promotes good governance by encouraging contact and cooperation among hemispheric parliamentarians on issues of significant interest to citizens. The Government believes that an active Canadian role in support of FIPA will bring benefits to Canada and strengthen its identity as an active player among hemispheric parliamentarians.

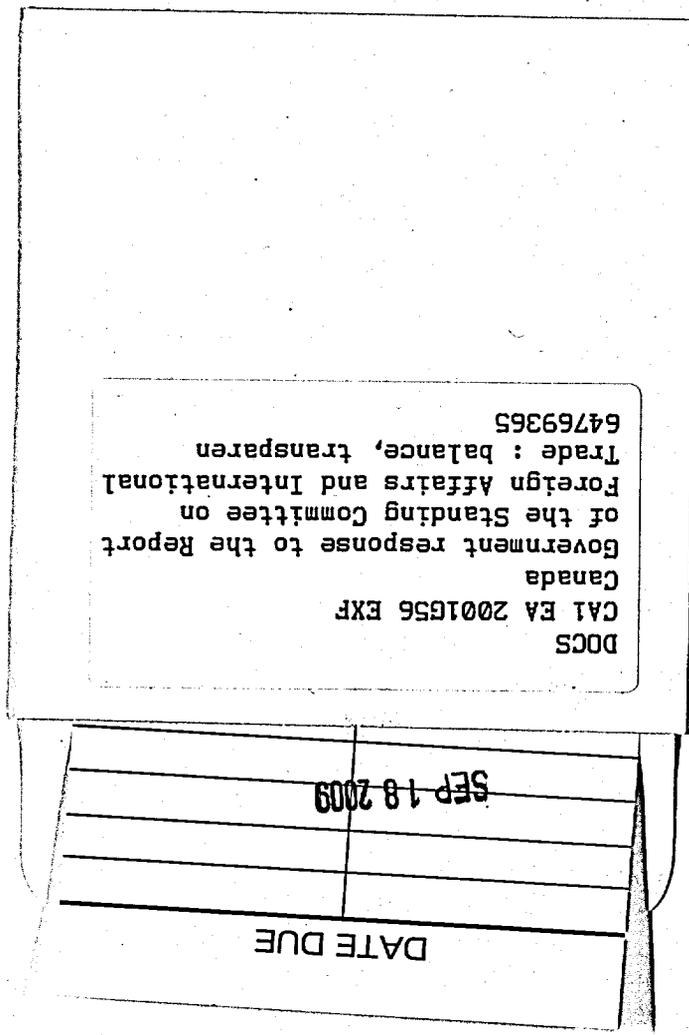
The Government will ensure that the Department of Foreign Affairs and International Trade, through its headquarters divisions and embassies located in the Americas, attaches priority to assisting Canadian parliamentarians and the OAS in developing the Inter-Parliamentary Forum of the Americas.



**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT AU RAPPORT DU
COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU COMMERCE INTERNATIONAL**

**ÉQUILIBRE, TRANSPARENCE ET
ENGAGEMENT APRÈS LE SOMMET DE QUÉBEC**





DCS
CA1 EA 2001G56 EXP
Canada
Government response to the Report
of the Standing Committee on
Foreign Affairs and International
Trade : balance, transparan
64769365

SEP 18 2009

DATE DUE

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada
ISBN-0-662-66162-1
N° de catalogue E2-195/2001

Aussi disponible dans notre site Web :
<http://dfait-maeci.gc.ca/latinamerica>



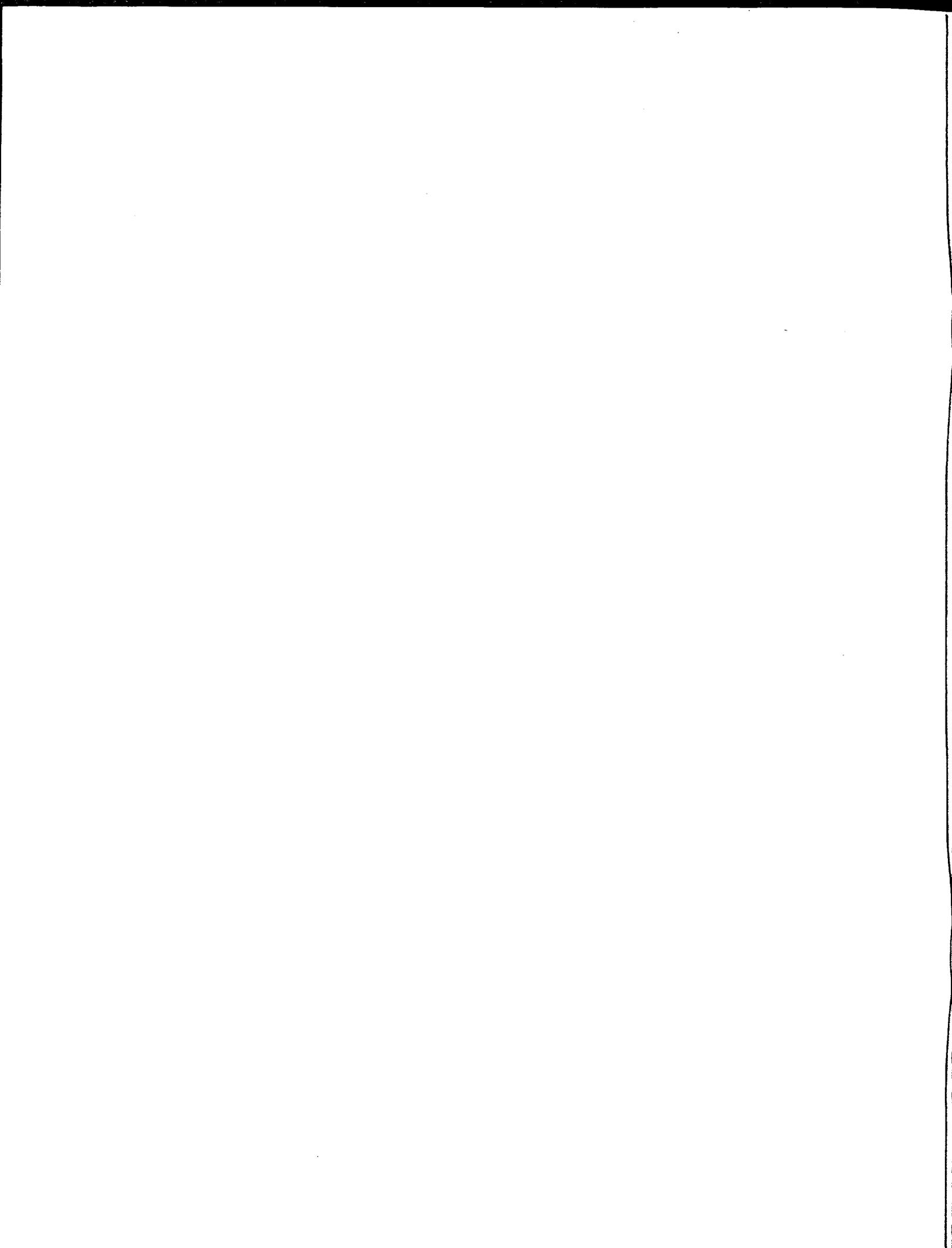
Produit par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international



TABLE DES MATIÈRES

Réponse du gouvernement	3
Équilibrer les priorités et rattacher les enjeux	4
La Convention américaine relative aux droits de l'homme	6
Transparence et engagement des citoyens	8
Un engagement de longue durée	8
Transparence	9
Engagement des citoyens	10
Le chemin à parcourir : Vers de nouveaux progrès	11
Le rôle des parlementaires	16
L'importance des parlementaires	16
Appuyer le Forum interparlementaire des Amériques	17





RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement du Canada remercie le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international (le Comité) de son rapport du mois de juin 2001 intitulé *Équilibre, transparence et engagement* après le Sommet de Québec, et souhaite lui faire savoir combien il a apprécié sa précieuse contribution pendant la période qui a précédé le Sommet des Amériques de Québec et au cours du Sommet même. Le Gouvernement se réjouit de l'engagement soutenu du Comité, alors qu'il travaille à la mise en œuvre des mandats du Sommet.

Bien que le suivi du Sommet de Québec n'en soit qu'à sa phase initiale, le Canada est déjà engagé dans le processus de mise en œuvre de nombreux engagements contenus dans la *Déclaration de Québec*, dans le *Plan d'action* et dans la *Déclaration sur la connectivité*. Le meilleur exemple jusqu'ici est l'adoption de la Charte démocratique interaméricaine par les ministres des Affaires étrangères lors de la Séance extraordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA), le 11 septembre 2001, à Lima, au Pérou.

Le Canada continuera d'assurer la présidence du Groupe de suivi des Sommets (GSS) à moyen terme et celle de la Commission spéciale de gestion des Sommets interaméricains de l'OEA. Il est important de maintenir l'élan suscité par le succès du Sommet de Québec et de continuer de faire participer les citoyens des Amériques au processus du Sommet. Le gouvernement du Canada est d'avis que des échanges constructifs avec les citoyens conduisant à une action concrète ne peuvent prendre place à moins d'un dialogue élargissant la compréhension des positions de chacun des intervenants et la complexité du processus d'intégration hémisphérique.

Le Rapport du Comité se présente à un moment où la mondialisation apporte de nouvelles possibilités et de nouveaux défis, et où les Canadiens prennent de plus en plus une part active aux affaires internationales. Il existe, chez les gouvernements de l'hémisphère, une sensibilisation croissante à l'importance d'être plus transparent et de recueillir les vues des citoyens sur les questions nationales et régionales. Comme l'expose brièvement le Rapport, le Canada a été un innovateur dans la promotion d'une plus grande transparence dans les affaires interaméricaines et a joué un rôle de chef de file en tenant compte des vues des acteurs non gouvernementaux lors de négociations et de conférences multilatérales. Le troisième Sommet des Amériques a été le Sommet le plus transparent à ce jour, et des efforts considérables ont été déployés pour veiller à ce que les préoccupations des citoyens des Amériques soient reflétées dans le programme de l'hémisphère.



L'intérêt que portent les Canadiens à l'Amérique latine et aux Caraïbes s'est accru au fil des ans. Cet intérêt croissant reflète les énormes débouchés qu'offre la région et le rôle que le Canada peut et doit jouer dans son développement politique, économique et social. La participation élargie du Canada dans la région et dans le système interaméricain au cours de la dernière décennie et, notamment, dans le cadre du processus du Sommet, a éveillé une plus grande attention de la part de divers groupes de citoyens. La *Déclaration*, le *Plan d'action* et la *Déclaration sur la connectivité* du troisième Sommet des Amériques offrent un cadre au sein duquel les citoyens peuvent contribuer au processus de coopération et en profiter davantage.

Le Rapport souligne l'importance, tant au niveau national qu'hémisphérique, de promouvoir une plus grande transparence, de faire participer les acteurs non gouvernementaux que l'on désigne aussi sous l'appellation de société civile, et de renforcer le rôle joué par les parlementaires. Les recommandations du Comité permettent de faire le point sur la meilleure façon pour le Gouvernement de poursuivre le dialogue avec les citoyens, les parlementaires et avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. Il insiste également sur la nécessité de parvenir à un équilibre entre les accords commerciaux internationaux et d'autres obligations internationales d'importance égale, notamment en matière de droits de la personne, d'environnement et de travail. Le Rapport recommande aussi l'adhésion du Canada à la Convention américaine relative aux droits de l'Homme. Il aide considérablement le Gouvernement, car il lui donne une occasion d'évaluer ses objectifs, de passer en revue les progrès accomplis et de déterminer les orientations futures. Le Gouvernement souscrit, de façon générale, aux recommandations du Comité, fidèle à sa stratégie de suivi du Sommet.

ÉQUILIBRER LES PRIORITÉS ET RATTACHER LES ENJEUX

(RECOMMANDATION 1)

« ÉTANT DONNÉ L'IMPORTANCE DU PROBLÈME QUE POSE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX DROITS DE LA PERSONNE, AUX NORMES DU TRAVAIL, À L'ENVIRONNEMENT ET À LA PROTECTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE, ET ÉTANT DONNÉ QU'IL N'EXISTE PAS D'ENTENTE SUR LA QUESTION DE SAVOIR S'IL VAUT MIEUX ASSURER LE RESPECT DE CES OBLIGATIONS EN LES INTÉGRANT DANS LES ACCORDS COMMERCIAUX OU PAR D'AUTRES MOYENS, LE COMITÉ RECOMMANDE QUE LE GOUVERNEMENT DU CANADA S'INTERROGE SUR LA MEILLEURE FAÇON DE FAIRE RESPECTER CES OBLIGATIONS ET QU'IL PRÉSENTE SES CONCLUSIONS AU COMITÉ AVANT AVRIL 2002.»



Le Gouvernement réalisera une étude sur les moyens de mise en application et présentera ses recommandations au Comité. Bien que l'ampleur de l'étude rende ardue la publication de l'étude pour avril 2002, le Gouvernement s'engage à informer le Comité des progrès accomplis à la date mentionnée.

La question portant sur la manière dont les obligations internationales dans les domaines des droits de la personne, des normes du travail, de l'environnement et de la protection de la diversité culturelle pourraient le mieux être renforcées est à la fois audacieuse et complexe pour tous les gouvernements. Elle a déjà fait l'objet de maints débats et continue d'attirer une attention considérable dans le contexte du processus du Sommet des Amériques et des négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Aucun consensus clair ne s'est encore dégagé sur la meilleure façon d'y parvenir, et en particulier pour déterminer si les meilleurs moyens seraient par l'intermédiaire d'accords commerciaux internationaux.

Le Gouvernement est d'avis qu'il est important d'accompagner les paroles d'actions concrètes en assurant un programme politique, économique et social équilibré et cohérent dans les Amériques. C'est la raison pour laquelle le Canada a été au premier rang pour aborder les questions sociales comme des priorités égales afin de soutenir l'intégration économique et la libéralisation des échanges commerciaux. La conviction et l'expertise du gouvernement du Canada en ce qui a trait à cette approche se reflètent dans les accords en matière d'environnement et de travail parallèles à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), à l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili et à l'Accord de libre-échange entre le Canada et le Costa Rica. L'engagement du Canada à soutenir une approche équilibrée est également reflété par le Nouvel instrument international sur la diversité culturelle qui reconnaît le rôle particulier des biens et services culturels et le droit des gouvernements de préserver et promouvoir la diversité culturelle.

L'objectif d'achever une ZLEA d'ici 2005 est un élément important dans la poursuite de l'ensemble des objectifs du Sommet. L'intégration économique par l'intermédiaire de la ZLEA est considérée comme un outil permettant de créer une plus grande prospérité dans la région et, ce faisant, de renforcer la démocratie, de promouvoir les droits de la personne et d'aborder les questions économiques et sociales au moyen de la coopération et de la croissance hémisphériques. Il y a eu des appels par les organisations non gouvernementales (ONG) pour l'inclusion de disciplines commerciales à la ZLEA, afin d'assurer la conformité avec les autres obligations

internationales, telles les normes du travail et d'environnement. L'étude de solutions possibles de mise en application, demandée par le Comité servira à souligner les diverses options et à prévoir une importante participation des groupes et des particuliers intéressés par le processus.

LA CONVENTION AMÉRICAINNE RELATIVE AUX DROITS DE L'HOMME

(RECOMMANDATION 2)

« **É**TANT DONNÉ L'IMPORTANCE DU SYSTÈME INTERAMÉRICAIN DE DÉFENSE DES DROITS DE LA PERSONNE DÉCOULANT DE LA CONVENTION AMÉRICAINNE RELATIVE AUX DROITS DE L'HOMME, LE COMITÉ RECOMMANDE QUE LE GOUVERNEMENT DU CANADA ÉTUDIE DIVERS MÉCANISMES, PAR EXEMPLE UN PROTOCOLE D'ENTENTE OU UNE RÉSERVE, SUSCEPTIBLES DE LUI PERMETTRE DE RATIFIER LA CONVENTION DANS UN AVENIR PROCHE.»

Le fait que le Canada n'ait pas adhéré à la Convention n'a pas entravé la capacité du Gouvernement de jouer un rôle prépondérant dans la promotion des droits de la personne et de la démocratie dans l'hémisphère. À travers le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) ainsi qu'à travers l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Canada appuie une série d'initiatives nationales et multinationales en matière de droits de la personne en Amérique latine et dans les Caraïbes. Plus de 20 p. 100 du programme bilatéral de l'ACDI dans les Amériques vise les droits de la personne, le développement démocratique et la bonne gouvernance. Lors de l'Assemblée générale de l'OEA de 2001, qui a eu lieu à San José, au Costa Rica, le ministre des Affaires étrangères a annoncé un certain nombre de projets visant à soutenir les droits de la personne et la démocratie, dont un projet de construction d'un réseau d'institutions nationales de droits de la personne dans les Amériques. Les Canadiens ont aussi accès au système interaméricain des droits de la personne, y compris la capacité de présenter devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme des pétitions sur des affaires de droits de la personne. Le Canada est partie à tous les principaux instruments internationaux adoptés sous l'égide des Nations Unies, dont le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Il est de coutume pour le gouvernement fédéral de s'assurer de l'appui des gouvernements provinciaux et territoriaux avant d'adhérer aux instruments internationaux en matière de droits de la personne, et ce afin d'assurer leur pleine mise en œuvre au sein de toutes les juridictions canadiennes. Les discussions sur l'adhésion à la Convention continuent entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.



Des options en vue de l'adhésion à cette Convention ont fait l'objet d'un examen sérieux depuis 1990, au moyen d'un processus de consultation fédéral, provincial et territorial, qui se produit dans le cadre des réunions semestrielles du Comité permanent des hauts fonctionnaires chargés des droits de la personne. La question de l'adhésion à la Convention a été récemment discutée avec les provinces et territoires le 24 mai dernier, et devrait se trouver à nouveau à l'ordre du jour lors de la prochaine rencontre à l'automne.

À ce jour, dans son étude de la Convention, le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux ont identifié un certain nombre de dispositions qui ne sont pas conformes ou qui posent un problème à la lumière des lois et des pratiques fédérales, provinciales et territoriales. Le Canada pourrait, en principe, aborder ces questions en faisant des réserves et des déclarations d'interprétation au moment de son adhésion à la Convention. Cependant, il est à noter que le nombre de réserves et déclarations d'interprétation nécessaires afin de faire suite aux préoccupations fédérales, provinciales et territoriales est plus élevé que celui considéré nécessaire par les ONG.

Le Canada a pour politique, en particulier dans le domaine des droits de la personne, de restreindre le nombre de réserves aux traités et de limiter leur portée, comme moyen d'empêcher de diminuer la portée des normes internationales en matière de droits de la personne, destinées à être appliquées universellement. L'adhésion à la Convention avec plusieurs réserves et déclarations d'interprétation ne serait pas cohérente avec la position de chef de file du Canada en matière de droits de la personne. Ceci pourrait également miner les efforts du Canada de persuader les autres pays de s'abstenir de présenter des réserves lors de leur adhésion aux traités sur les droits de la personne.

Les organisations non gouvernementales (ONG) continuent d'avoir la possibilité d'étudier davantage cette question avec la Direction des droits de la personne, des affaires humanitaires et de la promotion internationale de la femme du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, dans le contexte de son processus de consultation permanent avec les ONG. Des représentants d'Amnistie internationale et de Droits et démocratie ont également rencontré des représentants de la Direction du droit onusien, criminel et des traités. Ces mêmes ONG ont également rencontré le ministre Manley en février et elles ont alors eu l'occasion de



soulever la question. De plus, l'adhésion à la Convention est discutée lors des consultations annuelles sur les droits de la personne. La plus récente de ces consultations a eu lieu au mois de février.

TRANSPARENCE ET ENGAGEMENT DES CITOYENS

(RECOMMANDATION 3)

«**L** E COMITÉ RECOMMANDE QUE LE GOUVERNEMENT DU CANADA CONTINUE D'ACCROÎTRE LA TRANSPARENCE ET LA COOPÉRATION AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE EN PUBLIANT LES DOCUMENTS ÉCRITS QU'IL SOUMET AUX NÉGOCIATIONS COMMERCIALES CHAQUE FOIS QUE LA CHOSE EST POSSIBLE ET EN PLAIDANT POUR QUE SES PARTENAIRES EN FASSENT AUTANT; RÉCLAMANT, CHAQUE FOIS QUE LA CHOSE EST POSSIBLE, LA PUBLICATION DES VERSIONS PROVISOIRES DES TEXTES DE NÉGOCIATION; CONTINUANT D'APPUYER LES EXPRESSIONS DE L'ACTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE COMME LE SOMMET DES PEUPLES; ENCOURAGEANT LES FUTURS PAYS HÔTES DES SOMMETS DES AMÉRIQUES À RESPECTER LES PRATIQUES DE TRANSPARENCE ET D'ENGAGEMENT DONT LE CANADA A DONNÉ L'EXEMPLE À QUÉBEC, Y COMPRIS LA CONSULTATION DU SOMMET DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG).»

Le Gouvernement est entièrement d'accord avec cette recommandation. Il désire remercier le Comité pour son précieux appui aux efforts du Gouvernement dans la promotion de l'engagement et de la transparence dans le développement de son programme hémisphérique et pour l'encouragement du Comité à poursuivre sur cette voie à l'avenir. Le Gouvernement s'engage à travailler avec les autres pays de l'hémisphère dans le but de consolider une approche cohérente et collective afin d'accroître les possibilités pour les citoyens et d'améliorer leur qualité de vie. Le Gouvernement tiendra les Canadiens informés de ses positions en ce qui a trait aux négociations commerciales et continuera de promouvoir, lorsqu'approprié, la publication des textes de négociations commerciales au niveau hémisphérique.

UN ENGAGEMENT DE LONGUE DURÉE

Les premières mesures, dans le contexte des consultations hémisphériques, ont été prises en 1997, avant le Sommet de Santiago, quand le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a commandé à la Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL) d'entreprendre cinq sessions dans l'ensemble du Canada, pour solliciter une contribution au processus préparatoire. À la suite de ce Sommet, le MAECI a lancé un processus d'« échanges d'information », qui précède les réunions du Groupe de suivi du Sommet (GSS), à la fois pour expliquer le processus et pour



solliciter les vues. Le GSS est chargé d'élaborer la Déclaration et le Plan d'action des Sommets par l'intermédiaire de coordonnateurs nationaux. De plus, le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère a organisé une série de réunions dans tout le Canada sur des questions générales touchant l'hémisphère et sur des secteurs spécifiques, en sollicitant la contribution des parlementaires ainsi que d'une variété d'ONG, d'experts, d'universitaires, de groupes autochtones, de groupes de jeunes, incluant le secteur privé. De plus amples détails sur les consultations tenues par le Gouvernement dans le cadre du processus du Sommet des Amériques sont disponibles sur le site <http://www.ameriquescanada.org>.

Lors du premier Sommet des Amériques, en 1994, la Déclaration de Miami a fermement établi l'importance de la participation des organisations non gouvernementales dans le renforcement et la préservation des institutions démocratiques, importance qui a été réaffirmée lors des deux Sommets ultérieurs. En conséquence, plusieurs comités gouvernementaux ont été créés dans l'ensemble de l'hémisphère dans le but d'accroître et de renforcer la participation de la société civile aux questions hémisphériques. Il convient de noter particulièrement la Commission sur la participation de la société civile aux activités de l'OEA, qui cherche à augmenter et à régulariser les consultations et l'échange d'information entre les groupes de la société civile et l'OEA; le Comité des représentants gouvernementaux de la ZLEA sur la participation de la société civile, qui reçoit des suggestions de groupes de la société civile, les analyse et présente les vues aux ministres du Commerce; et enfin, le Comité spécial de l'OEA sur la gestion des Sommets interaméricains (CEGCI) de l'OEA, qui est devenu le principal mécanisme consultatif sur le processus du Sommet, pour les groupes de la société civile à l'échelle de l'hémisphère.

Au mois de février 2000, le Représentant permanent du Canada auprès de l'OEA, dans ses fonctions de président du CEGCI, a pris l'initiative d'ouvrir les sessions de ce dernier aux organisations de la société civile et de les diffuser directement sur Internet. Il s'agit maintenant d'un processus permanent, tant dans la phase de mise en œuvre que dans la préparation du prochain Sommet. Les recommandations reçues par le président du Comité sont transmises aux coordonnateurs nationaux au cours des réunions du Groupe de suivi du Sommet.

TRANSPARENCE

En augmentant l'effet des décisions prises au niveau mondial sur les particuliers, la mondialisation a stimulé l'intérêt des citoyens pour les affaires internationales. Cet intérêt accru, combiné aux progrès technologiques a permis un plus grand accès à l'information et le

Gouvernement doit s'adapter afin de tirer pleinement profit des possibilités offertes par cette nouvelle réalité. Le Gouvernement pense que la transparence et l'ouverture peuvent contribuer considérablement à l'amélioration des relations entre les gouvernements de l'hémisphère et leurs citoyens, en fournissant un moyen d'accroître la confiance à l'égard des institutions publiques.

Le Canada, en devenant le premier pays à publier ses positions de négociation au sujet de la ZLEA, à la suite d'un rapport du Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international sur la ZLEA, publié au mois de mars 2000, a joué un rôle de chef de file en établissant des normes d'ouverture et de transparence. Il continuera de travailler à l'amélioration du processus de diffusion concrète de la documentation, augmentant ainsi les possibilités de contribution des groupes de citoyens. Au mois d'avril 2001, à Buenos Aires, les ministres du Commerce de l'hémisphère ont marqué un tournant historique en approuvant la proposition du Canada de publier l'ébauche d'ensemble des textes de négociation de la ZLEA. Ces textes ont été mis à la disposition du public dans les quatre langues officielles des Amériques dans le site Web intitulé Négociations et Accords commerciaux du MAECI (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/tna-nac/menu-f.asp>), accompagnés de descriptions de l'ébauche des chapitres, des résumés des positions et des propositions du Canada.

Bien que le Gouvernement respecte la nécessité de la confidentialité dans les négociations entre gouvernements nationaux, le Canada collabore étroitement avec ses partenaires de l'hémisphère pour améliorer et promouvoir la transparence et la coopération avec la société civile au cours des négociations. Le Canada a été et reste un tenant des approches vers la transparence totale qui protègent les intérêts des Canadiens et renforcent leur confiance dans la capacité du Gouvernement de refléter leurs intérêts et leurs priorités.

ENGAGEMENT DES CITOYENS

L'engagement des citoyens va au-delà de la présentation au public des documents appropriés pour lui permettre de se forger une opinion critique. Il comprend également des initiatives et des processus de consultation permanents visant à renforcer la capacité des groupes de citoyens de prendre, à tous les niveaux, une part constructive au dialogue sur la politique. Différents types de mécanismes de consultation et de participation fournissent les outils nécessaires et créent des possibilités pour les citoyens d'échanger leurs vues entre eux et avec le Gouvernement, tout en donnant au Gouvernement des perspectives sur les questions et une idée des priorités



des groupes d'experts de différents secteurs. L'objectif est de faciliter une participation plus active des citoyens dans les affaires nationales et régionales afin d'arriver à un meilleur consensus quant à l'agenda hémisphérique du Canada.

Le Gouvernement reconnaît aussi la précieuse contribution des activités organisées par différents groupes, tels que les sommets parallèles, les conférences et les consultations. C'est la raison pour laquelle le Canada soutient les activités organisées par des groupes d'intérêt dans le contexte du processus du Sommet, y compris de la ZLEA.

Une variété de mécanismes existent déjà et ont été largement utilisés pour soutenir d'autres réunions et conférences de divers groupes de la société civile. Les contributions du MAECI pour stimuler les consultations sur la politique étrangère, la recherche et les activités d'information, le Programme de sécurité humaine du MAECI, et le Fonds d'appui à la participation de la société civile dans les processus hémisphériques de l'ACDI ont tous particulièrement contribué à la poursuite du dialogue entre les groupes de la société civile et entre ces groupes et les gouvernements de l'hémisphère.

LE CHEMIN À PARCOURIR : VERS DE NOUVEAUX PROGRÈS

Le Gouvernement s'engage à renforcer et parfaire sa stratégie de sensibilisation nationale et hémisphérique, à la lumière de l'expérience acquise lors du Sommet et en tenant compte du fait que la mondialisation a donné lieu à la multiplication d'acteurs sociaux, et à l'évolution de l'influence du rôle de ces derniers sur les politiques nationales et étrangères. Le Gouvernement réalise également l'importance de collaborer avec les experts non gouvernementaux pour explorer activement les possibilités susceptibles de contribuer à l'amélioration de ce processus de consultation ou à la création d'autres mécanismes plus efficaces pour favoriser l'engagement des citoyens et accroître la transparence.

LA STRATÉGIE DU GOUVERNEMENT POUR L'AVENIR SE BASE SUR QUATRE OBJECTIFS PRIMORDIAUX :

SOUTENIR UNE APPROCHE COHÉRENTE

Le Canada a élaboré une approche cohérente pour s'assurer que les processus sectoriels liés au Sommet incorporent et renforcent des mécanismes participatifs prévoyant l'inclusion des voix non

gouvernementales aux processus multilatéraux des Amériques. Les groupes de la société civile, incluant le secteur privé, s'intéressent de plus en plus aux secteurs dans lesquels ils n'étaient pas traditionnellement impliqués. La complexité grandissante des questions, dans un monde de plus en plus interdépendant, rend essentiel les consultations multi-sectorielles. Afin de répondre aux exigences de maintenir un programme hémisphérique cohérent, tant sur le plan national que régional, les différentes rencontres ministérielles et de hauts fonctionnaires dans les secteurs du commerce, de l'administration locale, de l'éducation et du travail ont mis en place des mécanismes et des procédures souples pour la participation accrue de la société civile. Ces mécanismes, en harmonie avec les mandats du processus du Sommet des Amériques, ont conduit à des recommandations concrètes et à un dialogue constructif avec les représentants du gouvernement sur des questions hémisphériques clés. Par conséquent, le Gouvernement s'engage à

- ♦ continuer de promouvoir des solutions créatives aux problèmes complexes et de promouvoir avec un dynamisme égal la transparence et l'engagement dans tous les secteurs et à tous les niveaux.
- ♦ continuer de jouer un rôle actif afin d'assurer que les rencontres hémisphériques ministérielles et de hauts fonctionnaires cherchent à faciliter l'engagement et fassent la promotion de la transparence.
- ♦ continuer de promouvoir le maintien d'une approche cohérente pour répondre aux préoccupations des citoyens au sujet d'importantes questions politiques, sociales et économiques dans la région.

PARTAGER NOTRE EXPÉRIENCE AVEC L'HÉMISPHERE

En tant que président du processus du Sommet des Amériques, le Canada jouit d'une excellente occasion de continuer à la fois de promouvoir l'engagement des acteurs non gouvernementaux et d'accroître l'ouverture et la transparence dans le processus des Sommets. Le Gouvernement reconnaît l'importance de renforcer les relations déjà établies avec les pays de l'hémisphère afin de faciliter l'échange mutuel de pratiques exemplaires et d'explorer ensemble des façons d'avancer le rôle des groupes de la société civile dans le processus de coopération hémisphérique. Par conséquent, le Gouvernement s'engage à :

- ♦ se baser sur son expérience enrichissante avec des pays tels que le Chili et le Costa Rica afin de renforcer les partenariats et l'échange mutuel de pratiques exemplaires avec les autres pays de l'hémisphère.
- ♦ faciliter la participation des groupes de la société civile dans la mise en œuvre des initiatives du Sommet.



- ♦ promouvoir son expérience positive d'élaboration d'un programme pour la société civile lors du Sommet et cherchera à ce que ce procédé soit répété et renforcé lors des Sommets à venir.

INSTITUTIONNALISER LE PROCESSUS D'ENGAGEMENT

L'intention du Gouvernement, dans la mise en œuvre des mandats du Sommet des Amériques est de maintenir l'élan suscité par le processus du Sommet au sein des groupes non gouvernementaux, incluant le secteur privé. Le Gouvernement reconnaît l'importance de développer les liens entre les groupes de différents secteurs. Ces liens : facilitent l'accès à l'information et l'échange d'information; évitent le recouplement des travaux et des études; permettent aux acteurs non gouvernementaux de bénéficier des études et des documents de recherche déjà existants, favorisant ainsi l'expertise sur des sujets spécifiques; contribuent au développement de nouvelles idées et au raffinement des approches existantes; et augmentent la crédibilité du processus et la visibilité des groupes constructifs de citoyens. Par conséquent, le Gouvernement s'engage à :

- ♦ continuer de travailler pour faire en sorte que les pratiques de consultation de la société civile soient renforcées au sein du Comité des représentants gouvernementaux de la ZLEA, du CEGCI et des autres organes interaméricains.
- ♦ renforcer les mécanismes par lesquels les commentaires reçus dans le cadre du processus du Sommet sont pris en considération et par lesquels le suivi est assuré.
- ♦ continuer de soutenir le développement de réseaux déjà établis et la création de nouveaux réseaux, encourageant les liens multisectoriels, et renforçant ainsi la capacité des groupes d'intérêts de contribuer efficacement à l'élaboration de positions sur des questions concernant directement les citoyens des Amériques.

RENFORCER LES RELATIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX ET LES AUTRES NIVEAUX DE GOUVERNEMENT

Le Gouvernement reconnaît l'importance et la valeur de la consultation avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. La contribution de ceux-ci est un élément essentiel à l'élaboration de stratégies appropriées afin de remplir les mandats issus du Sommet. Le Plan d'action souligne également l'importance des gouvernements locaux, et notamment le rôle que peuvent

jouer les municipalités en facilitant la participation des citoyens à la vie politique et à l'élaboration de la politique. Par conséquent, le Gouvernement s'engage à :

- ♦ continuer de consulter les gouvernements provinciaux et territoriaux dans l'élaboration de la contribution du Canada au processus de coopération hémisphérique.
- ♦ explorer les moyens d'accroître les occasions pour les gouvernements locaux et les municipalités de s'engager plus à fond dans le processus du Sommet.

**LA STRATÉGIE DU GOUVERNEMENT EN VUE D'ATTEINDRE CES OBJECTIFS
COMPREND DEUX ÉLÉMENTS SOUS-JACENTS :**

MAXIMISER LE RECOURS À LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Dans la *Déclaration sur la connectivité*, à Québec, les dirigeants se sont engagés à « offrir à tous les citoyens des Amériques la possibilité d'élaborer les outils nécessaires pour accéder, tout en le partageant, au savoir, et à promouvoir la consolidation démocratique, l'intégration économique et l'inclusion sociale dans notre nouvelle économie axée sur le savoir ». Résultat de la *Déclaration* sus-mentionnée, l'Institut pour la connectivité dans les Amériques jouera un rôle central à long terme, tant dans les projets visant à combler le fossé numérique qu'en augmentant les possibilités pour les citoyens de toutes les sociétés de participer au dialogue sur les questions hémisphériques et de faire entendre leurs voix. Les initiatives dans ce domaine sont susceptibles d'accorder une importance particulière aux secteurs moins développés de la région. L'Internet est un moyen rentable d'atteindre un large public et son usage devrait être maximisé. Par conséquent, le Gouvernement s'engage à :

- ♦ explorer les possibilités de restructurer les instruments existants afin de maximiser le potentiel qu'offre la technologie de l'information en termes de sensibilisation et de rentabilité, et il élaborera des approches appropriées de sensibilisation pour chaque secteur qu'il souhaite atteindre.
- ♦ élargir et améliorer, selon les ressources disponibles, les outils existants en matière de technologie de l'information et à étudier les moyens de rendre les sites Web et autres instruments plus efficaces et interactifs.



COORDONNER LES RESSOURCES

Le Canada accorde une grande importance au succès de la mise en œuvre des mandats du Sommet de Québec. La crédibilité du processus du Sommet repose sur la compétence du gouvernement canadien et des autres gouvernements de l'hémisphère à mettre en œuvre les engagements pris lors du Sommet. Le Gouvernement s'est déjà engagé sur cette voie en contribuant, par exemple, une somme de 20 millions de dollars à la création de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques. Au cours des préparatifs du Sommet, la ministre de la Coopération internationale a annoncé 50 projets totalisant 191 millions de dollars visant à supporter les objectifs du Sommet, entres autres en matière d'éducation, de santé, de développement démocratique et de bonne gouvernance. Le gouvernement du Canada a aussi mis de nombreux efforts afin d'assurer l'engagement sans précédent des banques multilatérales de développement dans l'appui de la mise en œuvre du *Plan d'action*. Un financement continu sera nécessaire étant donné l'étendue et la profondeur des mandats du Sommet. Par conséquent, le Gouvernement s'engage à :

- ♦ veiller, avec ses divers ministères, à ce que les initiatives issues du Sommet reçoivent une attention appropriée, et à continuer d'encourager de façon active les pays du Sommet et les institutions partenaires à partager les coûts de la mise en œuvre.
- ♦ établir des partenariats, tant au niveau domestique qu'avec les institutions internationales, afin d'assurer l'appui nécessaire à la mise en œuvre des initiatives du Sommet.
- ♦ explorer, afin de maintenir une approche concertée et de promouvoir de façon plus élargie la responsabilité sociale des entreprises, les moyens d'accroître la participation du secteur privé dans les consultations multi-sectorielles et sur les questions dans lesquelles celui-ci ne s'est pas traditionnellement impliqué.

LE RÔLE DES PARLEMENTAIRES

(RECOMMANDATIONS 4 ET 5)

L'IMPORTANCE DES PARLEMENTAIRES

(RECOMMANDATION 4)

« **L** E COMITÉ RECOMMANDE QUE, POUR QUE LES CANADIENS SOIENT EN MESURE DE SUIVRE LE DÉBAT QUI SE POURSUIVRA SUR L'INTÉGRATION DES AMÉRIQUES, LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET LE MINISTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL COMPARAISSENT DEVANT LE COMITÉ UNE FOIS PAR ANNÉE AU MOINS, POUR DÉBATTRE DE L'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE COOPÉRATION HÉMISPHERIQUE, ET NOTAMMENT DE LA ZLEA. »

Le Gouvernement est d'avis que les parlementaires ont un rôle important à jouer dans l'atteinte des grands objectifs du Canada dans les Amériques. Le ministre des Affaires étrangères, le ministre du Commerce international et la ministre de la Coopération internationale accordent une priorité particulière au maintien d'un dialogue régulier avec le Parlement en ce qui concerne le Sommet des Amériques et les questions connexes, telles la ZLEA. Ils approuvent la Recommandation 4, et s'engagent à tenir les parlementaires informés et à prendre les opportunités qui lui sont offertes de se présenter devant les comités et discuter les questions reliées au progrès du programme de coopération hémisphérique, y compris la ZLEA. Le Gouvernement convient également que toutes les mesures nécessaires devraient être prises pour faire en sorte que la consultation des parlementaires sur ces questions et leur participation à ces dernières soient approfondies.

Cet intérêt de la part des ministres a été manifesté lors des récentes apparitions devant le Comité. Au mois de juin 2000, le ministre du Commerce international est apparu devant le Comité pour présenter la Réponse du Gouvernement au Rapport du Comité, publié en mars 2000, intitulé *La zone de libre-échange des Amériques : Pour un rapport qui sert les intérêts des Canadiens* ». Au mois de mars 2001, les ministres des Affaires étrangères et du Commerce international sont apparus conjointement devant le Comité pour examiner les préparatifs du Sommet des Amériques de Québec. De plus, chaque ministre a abordé le Sommet des Amériques dans le cadre de leur témoignage devant le Comité au sujet du Budget supplémentaire des dépenses du Ministère.



Le Gouvernement a été heureux de faciliter la participation de plusieurs parlementaires, y compris des membres du Comité, à certains événements du Sommet des Amériques. Ceci fut l'occasion pour les parlementaires d'échanger des idées et de bâtir des liens avec des représentants clés de l'hémisphère ainsi que de se familiariser avec le processus du Sommet.

APPUYER LE FORUM INTERPARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

(RECOMMANDATION 5)

« **L** E COMITÉ RECOMMANDE QUE LE GOUVERNEMENT DU CANADA APPUIE ACTIVEMENT LE RÔLE JOUÉ PAR LE FORUM INTERPARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (FIPA), COMME LE PRÉCISE LE PLAN D'ACTION, ET QU'IL PRENNE TOUTES LES MESURES NÉCESSAIRES POUR FAIRE EN SORTE QUE LA CONSULTATION ET L'ENGAGEMENT DES PARLEMENTAIRES DANS CES DOSSIERS SOIENT APPROFONDIS. »

Le Gouvernement approuve cette Recommandation. Le Gouvernement est convaincu que le FIPA est avantageusement placé pour jouer un rôle prépondérant dans la promotion de la coopération parlementaire au sein des Amériques.

Le Forum a été créé en mars 2000 conformément à une résolution adoptée par l'OEA en 1998 afin que soit créée une association de parlementaires de niveau national pour accompagner le processus de la coopération qui se dessine au niveau hémisphérique. Le Parlement du Canada, appuyé par le Gouvernement, a joué un rôle prépondérant dans le lancement du Forum, qui a été inauguré à Ottawa en mars 2001.

Les chefs d'État et de gouvernement rassemblés au troisième Sommet des Amériques ont reconnu le FIPA dans le *Plan d'action 2001*, en disant qu'ils allaient : « encourager la coopération et l'échange d'expériences et de pratiques parlementaires exemplaires entre les législateurs nationaux de l'hémisphère, tout en respectant la séparation et l'équilibre des pouvoirs, grâce à des mécanismes bilatéraux, infrarégionaux et hémisphériques, tel que le Forum interparlementaire des Amériques ».

Comme moyen de renforcement des institutions démocratiques, le FIPA facilite la bonne gouvernance, en encourageant le contact et la coopération parmi les parlementaires de l'hémisphère sur des questions présentant un intérêt marqué pour les citoyens. Le Gouvernement pense qu'un rôle dynamique du Canada pour soutenir le FIPA apportera des avantages au Canada et renforcera son identité comme joueur actif parmi les parlementaires de l'hémisphère.



Le Gouvernement veillera à ce que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, par l'intermédiaire de ses directions à l'administration centrale et de ses ambassades dans les Amériques, accorde priorité à l'aide aux parlementaires canadiens et à l'OEA dans l'élaboration du Forum interparlementaire des Amériques.

